

Déclaration du SE-Unsa 31

(CTSD du 2-9-20)

Bonjour à tous et bonne rentrée à chacun.

Que demande le SE-Unsa pour les mesures de carte scolaire en cette rentrée 2020 ?

D'abord, des règles qui s'appliquent pour tous.

1 - Les « repères » aussi indicatifs soient-ils ne sont pas une limite quand les améliorations sont possibles.

- Par exemple, le « joker Blanquer » annulant une trentaine de fermeture sans aucun souci d'équité, ni des réalités et discussions locales (et sans en donner les moyens) ne respectent en rien les « repères » départementaux.

- Par exemple, la belle affiche des « grande section à 24 » qui s'applique à une vingtaine d'école (sur plus de 100) améliore le taux d'encadrement de ces écoles.

Mais, ces repères sont, pour nous, un « minimum syndical » ; un « plancher » qui garantit un encadrement limite auquel il ne faut pas déroger.

2 – Les élèves inscrits en ULIS doivent être inclus dans les classes, ils doivent être inclus dans les effectifs de l'école.

3 – Les effectifs en maternelles (vous êtes bien aidé par la diminution des naissances...) ne doivent pas dépasser trente élèves par classe. L'objectif annoncé par la Dasen précédente.

Seuils, Ulis, maternelle.

Sans ces trois points respectés, les représentants de l'Unsa voteront contre les mesures de carte scolaire proposées.

Ensuite, nous voudrions voir « la priorité au primaire » en acte, dans le département.

1 – Combien de créations de postes de remplaçants pour rattraper la pénurie (reconnue par vous-même) dans le département ?

2 – Quel moyen pour organiser **la formation continue** des personnels ?

3 – Quels sont **les moyens donnés pour l'accompagnement des élèves**, surtout à cette rentrée ?

Vous allez répondre PIAL.

Mais combien ? Combien pour faire face, après presque 6 mois sans classe, aux difficultés de cette rentrée exceptionnelle ?

Remplacement, formation, accompagnement des élèves,

Malheureusement, nous voyons des moyens proches de zéro pour tout cela.

Et enfin,

avec les moyens qui resteraient, nous serions prêt à discuter, à proposer...

Mais, où sont-ils ces moyens ?

« Construire le monde d'après » ne concerne donc pas les futurs citoyens qui vivront après nous dans le monde ?